

Le prêtre désigné pour remplir les fonctions de Préfet Apostolique fut Mgr F.-X. Bossé, ancien missionnaire et alors curé de Douglastown, en Gaspésie. Il se mit immédiatement à l'œuvre, avec toute l'activité et le zèle dont il était doué, pour organiser, sous tous rapports, le vaste territoire dont il venait d'être chargé. Il fut à la fois à créer et à administrer. Il aurait certes compté pour rien toutes les fatigues et tous les labeurs de son apostolat, mais il n'avait point de missionnaires ; et, voyant au bout de 10 années, qu'il ne pouvait recruter le personnel dont il avait besoin ; que quelques-unes de ses missions étaient privées des secours religieux ; qu'il restait à peu près seul pour subvenir à tous les besoins spirituels, il pria le Saint-Père d'accepter sa démission.

Le Saint-Siège se rendit à sa prière et confia en 1892 l'administration de la Préfecture à Sa Grandeur Mgr Labrecque qui reçut en même temps, cette année-là, le titre d'Evêque de Chicoutimi et celui d'Administrateur de la Préfecture.

En rattachant la Préfecture au diocèse de Chicoutimi, la pensée de la Sacré-Congrégation de la Propagande avait été de mieux subvenir au besoin spirituel des missions de la Côte Nord, en la confiant à un Evêque voisin, qui avait un clergé à sa disposition. Pendant 11 ans, Mgr Labrecque put répondre à ses intentions sans trop nuire aux besoins de son diocèse. Mais les nécessités du ministère devenant de plus en plus considérables soit par l'accroissement de la population dans les anciennes paroisses, soit par la création de nouvelles missions, Sa Grandeur ne put bientôt plus donner, à la Préfecture, le nombre de missionnaires que son propre développement réclamait.

Aussi, au début de l'année 1903, crut-elle bon d'informer le Saint-Siège de cet état de choses et de le supplier de la décharger de l'administration de la Préfecture Labradorienne.

Les Eudistes arrivaient à Chicoutimi. Mgr Labrecque venait de les accepter dans son diocèse en leur confiant, dans sa ville épiscopale, la paroisse du Sacré-Cœur. Dieu lui inspira la pensée de suggérer au Saint-Siège le projet de confier à cette Congrégation la Préfecture. La Sacrée Congrégation de la Propagande daigna se rendre à ses vœux, et par un décret